



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rémunérations

Question écrite n° 57398

Texte de la question

Le pouvoir d'achat des salariés de la fonction publique a enregistré une érosion de plus de 5 % depuis l'année 2000. Cette érosion s'est particulièrement accélérée et accrue depuis 2002. Or les salariés du secteur public sont un soutien particulièrement crucial pour la consommation dans notre pays. Par ailleurs, le manque de dialogue et la rigidité gouvernementale sur ce point est particulièrement mal perçu et vécu par les fonctionnaires. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État de lui indiquer les mesures urgentes que le Gouvernement entend prendre afin, à la fois, de stopper l'érosion du pouvoir d'achat des fonctionnaires et procéder à une revalorisation générale et satisfaisante des traitements.

Texte de la réponse

L'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires résulte du rapprochement entre l'indice des prix à la consommation et le revenu brut disponible des fonctionnaires. Ce dernier comprend : le traitement indiciaire brut calculé à partir d'un indice multiplié par la valeur point d'indice ; l'indemnité de résidence ; le supplément familial de traitement ; les primes et indemnités. Pour 2005, le Gouvernement a annoncé trois mesures salariales : une revalorisation des traitements de 1,8 % en niveau ; le versement d'une indemnité exceptionnelle de sommet de grade pour les fonctionnaires dont la progression indiciaire est bloquée depuis au moins trois ans ; la reconstruction du bas de la grille de la catégorie C en raison de la hausse du SMIC qui est intervenue le 1er juillet 2005. À ces mesures s'ajoutent une évolution catégorielle moyenne de 0,53 %, ainsi que les évolutions de carrière liées au glissement vieillesse technicité (GVT). L'ensemble de ces mesures devrait permettre de garantir une progression du pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires sur l'année 2005. Pour l'année 2006, une négociation est prévue avec les organisations syndicales à l'automne 2005, sur différents volets, social, statutaire et salarial, ces trois volets pouvant concourir à l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57398

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2005, page 1245

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11327